

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 AVRIL 2022

Etaients présents : Monsieur Ludovic MIROUDOT, Madame Angélique CHOUFFE, Madame Sophie VOEGTLIN-LAMBERT, Monsieur Patrick THOMET, Monsieur Régis ROBBE, Madame Pascale FOULLE, Madame Brigitte GARNACHE-CREUILLOT, Madame Christiane FERRÉ, Monsieur Bruno SERENA, Monsieur Mickaël MARGUIER, Monsieur Romuald BASKA, Madame Marie-Hélène TRIMAILLE.

Excusés :

Monsieur Daniel PASQUIER procuration à Madame Marie-Hélène TRIMAILLE
Monsieur Philippe TOURNIER, procuration à Madame Pascale FOULLE
Madame Gaëlle SIMON procuration à Monsieur Régis ROBBE,
Madame Sophie VOEGTLIN-LAMBERT procuration à Monsieur Patrick THOMET

Secrétaire de séance : Madame Angélique CHOUFFE,

Monsieur le Maire propose de respecter 1 minute de silence en hommage aux victimes de la guerre en Ukraine.

1 - ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE.

Madame Marie-Hélène TRIMAILLE :

- indique que le résultat de l'approbation du compte rendu de la séance du 17 février 2022 est erroné et demande à ce qu'il soit modifié comme suit :

Résultat du vote : 2 « contre » 3 « abstention » et 09 « pour »

- souhaite que le point N°5 du compte rendu de la séance du 31 mars soit précisé comme suit :

« Le changement de la chaudière du bâtiment de l'ancienne poste fera l'objet d'une réévaluation du montant du loyer lors de l'établissement du bail commercial. »

Le compte rendu de la séance du 31 mars 2022 est approuvé.

Résultat du vote : 3 « abstention » et 12 « pour »

2- Vote des différents comptes de gestion 2021

Le détail des comptes de gestion de Madame la Trésorière 2021 pour les budgets EAU – BOIS - COMMUNE est présenté.

Les comptes de gestion sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs.

- Arrivée de Madame Sophie LAMBERT à 19 h 35

3 – Vote des différents comptes administratifs 2021.

Madame Marie-Hélène TRIMAILLE regrette que les documents communiqués, (tableur excel recapitulatifs par budget) ne soient pas plus détaillés.

Monsieur le Maire quitte l'assemblée, comme il est d'usage et c'est Madame Angélique Chouffe, 1ère adjointe qui propose à l'assemblée de débattre des comptes administratifs 2021 pour les différents budgets.

Le conseil, après en avoir débattu, approuve les Comptes Administratifs 2021 :

- BOIS – EAU

Résultat du vote : 1 « abstention » - 13 « pour »

- COMMUNE

Résultat du vote : 1 « contre » 1 « abstention » - 12 « pour »

4 – Affectation des résultats 2021.

Les résultats 2021 sont présentés.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT
BOIS	R 0.02	652 633.53 €	R 1068	3 310 €
EAU	R 0.02	113 225.37 €	R 0.01	977.22 €
ZONE ARTISANALE	EN ATTENTE DES ECRITURES VALIDEES DE LA TRESORERIE			
COMMUNE	R 0.02	358 466.97 €	R 1068	522 161.21 €

R = Recettes

D = dépenses

Résultat du vote : 1 « abstention » 14 « pour »

5 – Vote des budgets primitifs 2022.

Les budgets bois, eau et commune sont présentés.

Résultat du vote : 1 « contre » 14 « pour »

6 – Demande de l'école Sainte Jeanne Antide.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de l'Ecole Sainte Jeanne Antide qui souhaite réserver un carré de jardin partagé.

Résultat du vote : Unanimité

7 – Questions et informations diverses

- Demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers des 2 lacs.

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention annuelle de 150 €.

Résultat du vote : Unanimité

- Madame Marie-Hélène TRIMAILLE demande à ce que soient retransmis aux membres du Conseil Municipal les CR des réunions auxquelles ont participé les délégués CCLMHD ainsi que les informations concernant le village.

- Fête de la libellule : Maison de la réserve le dimanche 15 mai 2022.

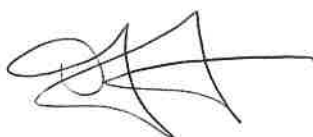
- Nettoyage de printemps : Initialement prévu le 02 avril et annulé en raison de la météo, il est reporté au 7 mai 2022. Rendez-vous à 9 h aux ateliers municipaux, impasse de la Fabrique.

- prochaine séance de conseil municipal prévue le 12 mai 2022 à 19 h 30.

Fin de la séance : 21 h 40.

La secrétaire de séance

Angélique CHOUFFE



Le Maire

Ludovic MIROUDOT